

Der Kopist schliesst mit: "l'adresse est a M.^r de Guast gouverneur d'Amboise."

1) Vorliegendes Schreiben ist auf dem Hintergrund der ligistischen Wirren in Frankreich entstanden.

AH 115, 204^r

53

[1590] Januar 2., "Camp de faleze [=Falaise]"

A

SCHREIBEN¹ VOM [FRANZ. KÖNIG] HEINRICH IV. AN [DEN GOUVERNEUR VON AMBOISE, HPTM. DE] GUAST

Gehört zu AH 115/48

Der Kopist, Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel** Zurlauben, hat 1755? über den Briefftext geschrieben:

"VI. [Brief an Guast]"

Es folgt das eigentliche Schreiben:

"Le Guast, j'ay entendu que ceux qui tiennent le President [des Parlements von Paris, Nicolas III Potier] de Blancmesnil prisonnier, ont fait qu'il a escrit à Gevre, et a vous pour vous mander qu'il n'empechoit la delivrance du President [des Parlements von Paris, Etienne] de N[e]juilly, mesme pour vous prier de le mettre en libertè[!]. ce Sont lettres ecrites par un prisonnier que l'on luy a fait faire. je vous prie que ce ne Soit cause que vous changiez rien de la promesse que vous m'avez faite, et retenir toujours ledit de Nuilly comme vous avez fait jusqu'a cette heure, l'assurer qu'il ne peut etre mis en libertè que par la delivrance dudit President Blancmesnil, lequel a ce que j'ay entendu doit Sortir bientost. par ce moyen le ... Marquis de ...² vostre beaufreere Sera aussi mis en libertè puisqu'ils [gemeint die Ligisten] le retiennent a cette occasion, et puis ce n'est l'intention de Gevre ny la mienne que Son frere Sorte Sans payer la rançon a quoy il Sera taxè, ny que celle du President de Nuilly Soit pour cet effet augmentèe. Je vous Scaurez grè du Service que vous m'aurez fait en cela. Je poursuis toujours ma route avec beaucoup d'heur, et de prosperitè que Dieu donne a mes desseins, j'espere avoir bientost la raison de ce Siege [gemeint von Falaise]; croyez que je vous aimeray toujours. ...".

Der Kopist schliesst mit: "l'adresse est à M.^r du Guast."

- 1) Das Schreiben ist auf dem Hintergrund der ligistischen Wirren in Frankreich entstanden.
- 2) Hier ist Platz für den Namen ausgespart.

AH 115, 204^r

54

1751 Juli 19., Luzern

A

SCHREIBEN EINES LUZERNER RATSHERRN AN DEN LANDAMMANN VON
SCHWYZ, [FRANZ MICHAEL XAVER REICHMUTH]

Ueber den eigentlichen Briefftext hat Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel** Zurlauben, der Autor der nachfolgend genannten Schreiben, Folgendes geschrieben:

"Lettres d'un Conseiller d'Etat du Canton de Lucerne à M: Landamme du Canton de Schweitz.

I. 1.²

"Monsieur vous me demandez mon Sentiment³ Sur un traité manuscript qu'on vient de repandre dans votre Canton. les Sentimens de l'auteur, dites-vous, laissent de fortes impressions dans les esprits des Lecteurs. vous ajoutez que ce manuscrit est d'un Stile qui ne peut que Seduire ceux qui le liront. enfin vous m'ecrivez que de quelque maniere qu'on envisage ce traité il paroît très dangereux pour le repos de la chere Patrie. quand vous ne m'auriez pas nommé le titre du livre, le portrait que vous en faites me l'auroit appris. vos craintes Sont justes et je conviens avec vous que ... [le dit] ouvrage intitulé *Reflexions Patriotes Sur l'Etat actuel de la Suisse*^{4,5} est rempli de raisonnemens captieux, passionnés[!] et contraires à la tranquillité publique.

l'auteur est Lucernois et d'une famille distinguée. il ne faut que sçavoir Son Nom pour etre certain de Sa maniere de penser sur les puissances avec lesquelles la Suisse a contractée des alliances [- dabei wird Zurlauben insbesondere an Frankreich und Oesterreich - Erbeinung - gedacht haben -]. son devouement pour une maison Souveraine [sicher **Habsburg** gemeint], qui a été l'ennemie mortelle de notre libertè, a paru dans toutes Ses actions, et quoiqu'il emprunte le langage d'un homme impartial, il Se dèmasque dans mille endroits de Son ouvrage. ce que je dis, ne vient d'aucune inimitié particuliere. il est de mes parens. mais je ne puis adopter ses visions. je Sçais que plusieurs de Ses amis ont voulu l'empêcher de repandre le miserable escrit dont vous me parlez. il ne les a point ecoutè. Sa vanité, la de-